AST BTP de l'Ain
Association de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Ain
www.ast-btp-ain.fr

SIM.I02.04

SUIVI INITIAL & PÉRIODIQUE DE L'ÉTAT DE SANTÉ
SOUS L'AUTORITÉ DU MÉDECIN DU TRAVAIL

SUIVI INDIVIDUEL GÉNÉRAL OU ADAPTÉ
SANS RISQUES PARTICULIERS

CAS GÉNÉRAL
- Apprentis de 18ans et plus

- Travail de nuit
- Travailleurs <18ans sans travaux réglementés
- Agents biologiques groupe 2
- Champs électro-magnétiques >VLEP

- Travailleurs handicapés et en invalidité
- Femmes enceintes, allaitantes, venant d'accoucher

SUIVI INDIVIDUEL RENFORCÉ
RISQUES PARTICULIERS

- Amiante
- Plomb
- CMR
- Agents biologiques groupes 3&4
- Rayonnements ionisants INB Cat. B
- Montage/démontage d'échafaudages
- Autorisation de conduite
- Habilitation électrique
- Manutentions manuelles habituelles >55Kg
- Demande écrite employeur après avis CSE & Médecin du travail

- Travailleurs <18ans avec travaux réglementés
- Rayonnements ionisants INB Cat. A
- Milieu hyperbare

EMBAUCHE AFFECTATION

APRÈS LA PRISE DE POSTE — **VIP INITIALE**
Dans les 3 mois maxi
Apprentis: dans les 2 mois
☑ Attestation de suivi

AVANT LA PRISE DE POSTE — Visite d'Information et de Prévention **INITIALE**
☑ Attestation de suivi

APRÈS LA PRISE DE POSTE — Visite d'Information et de Prévention **INITIALE**
☑ Attestation de suivi

AVANT LA PRISE DE POSTE — Visite Médicale d'Aptitude **à l'EMBAUCHE**
Avis d'aptitude

AVANT LA PRISE DE POSTE — Visite Médicale d'Aptitude **à l'EMBAUCHE**
Avis d'aptitude

1 AN

1 an max — Visite Médicale d'Aptitude **PÉRIODIQUE**
Avis d'aptitude

2 ANS

2 ans max — Visite **INTERMÉDIAIRE**
☑ Attestation de suivi

Visite **INTERMÉDIAIRE** INB catégorie B
☑ Attestation de suivi

3 ANS

3 ans max — VIP **PÉRIODIQUE**
☑ Attestation de suivi

3 ans max — VIP **PÉRIODIQUE**
☑ Attestation de suivi

3 ans max — VIP **PÉRIODIQUE**
☑ Attestation de suivi

4 ANS

4 ans max — Visite Médicale d'Aptitude **PÉRIODIQUE**
Avis d'aptitude

Visite réalisée par le médecin du travail

Visite réalisée par un médecin du travail, un infirmier en santé au travail, un collaborateur médecin, un interne